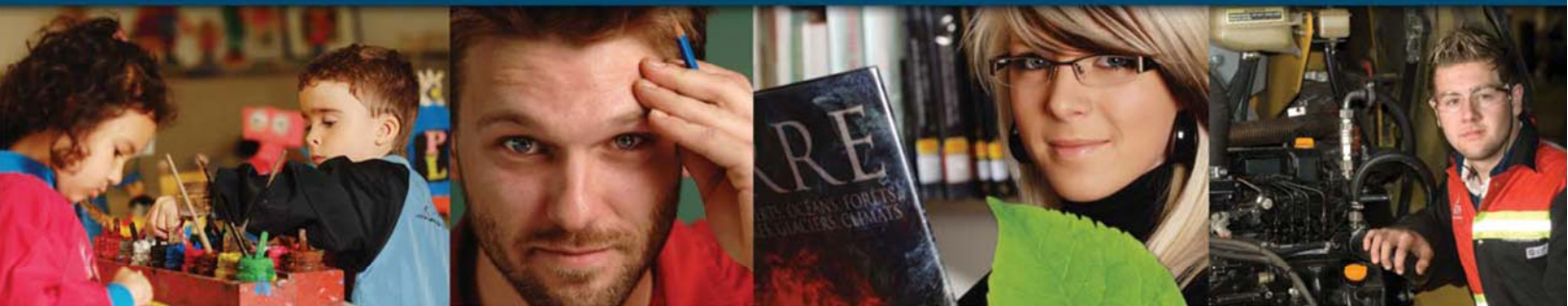




COMMISSION SCOLAIRE
du Pays-des-Bleuets

Rapport annuel *2009-2010*

Au coeur de notre organisation
L'ÉLÈVE ET SON ENVIRONNEMENT





MESSAGE

Le président et le directeur général



Le présent rapport a pour but d'informer les intervenants internes et la population de notre territoire sur les principales réalisations et activités pédagogiques ainsi qu'administratives de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets pour l'année 2009-2010.

Pour l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, la commission scolaire s'est donné, il y a quatre ans, un nouveau plan stratégique qui doit tenir compte, à travers les orientations stratégiques et les objectifs qui lui sont propres, des orientations ministérielles en matière de régime pédagogique à respecter et de programmes de formation à dispenser. Tout en tentant d'atteindre différentes cibles devant contribuer au mieux-être de nos élèves jeunes et adultes, nous nous sommes donné la mission d'agir sur des facteurs précis nous permettant une évaluation à partir d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui nous permettent de mieux suivre l'évolution des applications retenues et de contribuer à la réussite de tous nos élèves.

Après trois années complètes de vécu avec ce nouveau plan stratégique, les résultats obtenus nous confirment que nous avons fait les bons choix et qu'ils influencent positivement les résultats escomptés. Conscients des enjeux auxquels nous devons faire face, gardant le cap sur les orientations retenues, ces résultats nous indiquent déjà le fruit des efforts consentis par notre équipe de professionnelles et professionnels qui croient en la réussite de tous les élèves.

En parcourant les pages de ce rapport, vous serez à même de constater ces résultats. Nos finances se portent bien; cependant, notre situation économique évolue dans un contexte de changement majeur des méthodes comptables gouvernementales (PCGR) et dans celui d'une restriction du MELS qui nous oblige à ne pas utiliser plus de 10 % des surplus cumulés depuis 2008. Cette situation nous incite à faire des choix judicieux et à retenir des priorités en ce qui a trait à l'organisation de nos services. Nous demeurons prudents dans la gestion de nos ressources puisque, bien que nous remarquons une décroissance démographique moins forte que celle enregistrée lors des années précédentes, ce facteur demeure un élément majeur en matière de financement accordé pour l'organisation des services et, lorsque jumelé aux conditions économiques actuelles dans notre région (fermetures d'usines pouvant occasionner le départ de plusieurs familles), notre situation financière pourrait rapidement se fragiliser.

En matière de réussite et de persévérance scolaires, notre taux de réussite aux épreuves uniques du secondaire (84,8 %) demeure parmi le meilleur en région et accuse un léger écart avec celui de la province (85,6 %). Notre taux annuel de diplomation et de qualification est de 81,8 % contre 74,8 % pour le réseau public de la province. Le taux annuel de sorties sans diplôme (décrochage) est de 18,2 % dans notre commission scolaire et de 25,2 % dans le réseau public. Les travaux amorcés auprès des différents intervenants concernés sur le passage du primaire vers le secondaire commencent à porter fruits. Les élèves accusent toujours une baisse des résultats scolaires au premier cycle du secondaire, mais cette

dernière est moins forte que celle de l'année 2008-2009.

Au regard de la seconde orientation de notre plan stratégique, cette culture de collaboration que nous développons ensemble favorise à son tour le développement de l'expertise, de la reconnaissance, de la responsabilisation et de la mobilisation du personnel de la commission scolaire. Les plans de formation continue déposés par chaque unité administrative témoignent d'une volonté de notre personnel de se tenir à jour et de parfaire son savoir. La commission scolaire s'est démarquée par son vaste chantier en matière de santé et sécurité au travail et les résultats obtenus sont étonnants.

Soucieuse d'améliorer ses communications, la troisième orientation retenue nous a permis de mieux informer la population de notre territoire sur les services offerts et sur nos nombreuses réalisations. La commission scolaire s'est dotée de mécanismes et d'outils de communication lui permettant de diffuser à l'interne, comme à l'externe, une information de qualité. De plus, l'inscription de la commission scolaire sur le Web 2.0 a marqué un tournant efficace en matière d'affichage d'emploi et de consultation de notre site. L'ensemble des établissements ont revu leurs moyens de communication en insistant sur leur diversification pour mieux informer les parents de nos élèves et la communauté. Fidèle à ses habitudes, la commission scolaire continue à promouvoir et à développer un partenariat soutenu par des finalités éducatives, communes et cohérentes entre la famille et la communauté.

C'est donc avec fierté qu'en tant que président de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, je me joins aux membres du conseil des commissaires et à la direction générale pour offrir nos sincères remerciements à tous nos collaborateurs qui contribuent quotidiennement à la réussite de nos jeunes, les rapprochant de plus en plus de leurs rêves d'avenir.



Rémi Rousseau

Le président,
RÉMI ROUSSEAU



Serge Bergeron

Le directeur général,
SERGE BERGERON

MISSION, VALEURS, CROYANCES...

Notre vision

AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION,
L'ÉLÈVE ET SON ENVIRONNEMENT.

Notre mission

- ♦ Organiser les services éducatifs;
- ♦ Promouvoir et valoriser l'éducation publique;
- ♦ Veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte du plus haut niveau de scolarisation et de qualification;
- ♦ Contribuer au développement de sa région.

Nos croyances et nos valeurs

Croire

- ♦ En la capacité de réussite de chacun;
- ♦ À la reconnaissance et au respect des droits de chaque personne;
- ♦ En la qualité de la relation entre la personne ou entre les groupes;
- ♦ En l'engagement personnel.

Valoriser

- ♦ Le dépassement de soi, le sens de l'effort et la persévérance;
- ♦ La justice, l'équité, l'intégrité et la transparence;
- ♦ La solidarité, la coopération, l'entraide et le sentiment d'appartenance;
- ♦ L'autonomie et la responsabilisation.

« Si nous sommes ce que nous sommes,
c'est que vous êtes ce que vous êtes »
- Jean-Yves Belley, auteur-compositeur

Présentation

Située dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, plus précisément sur le territoire des MRC de Maria-Chapdelaine et du Domaine-du-Roy ainsi que de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets est administrée par un conseil des commissaires, dont 21 des 23 membres sont élus au suffrage universel. Les deux autres membres sont des commissaires-parents.

La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets offre des services d'enseignement général et de formation professionnelle aux élèves jeunes et adultes. Elle offre aussi des services de formation sur mesure aux entreprises. Son réseau compte 31 écoles primaires et secondaires ainsi que six centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle.

La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets est un employeur important. Plus de 886 employés réguliers et environ 400 non-réguliers composent l'équipe dévouée à la noble mission qu'elle poursuit jour après jour.

La commission dessert 23 municipalités et trois territoires non organisés, dont la population approximative est de 58 000 habitants. Sa superficie totale est d'environ 57 283 km carrés.

En chiffres...

Nombre d'établissements



31
Précolaire,
primaire et secondaire



4
Éducation des adultes



2
Formation professionnelle

Clientèle



Précolaire
432



Primaire
3 258



Secondaire
3 099



Adulte
3 607

Membres du personnel*



Enseignant
487



Soutien
280



Cadre
57



Professionnel
62

* Postes en équivalent temps complet

CONSEIL DES COMMISSAIRES



Chantale Arnold (v.-p.)
Circonscription 1



Nancy St-Gelais
Circonscription 2



Rémi Rousseau (Président)
Circonscription 3



Jeanine Caouette
Circonscription 4



Steeve Bussière
Circonscription 5



Jean-François Bélanger
Circonscription 6



Jean-Patrice Tremblay
Circonscription 7



Jean-Marc Mailloux
Circonscription 8



Blanche-Yvonne Potvin
Circonscription 9



Lina Lapointe
Circonscription 10



Carmelle Guérin
Circonscription 11



Bernard Potvin
Circonscription 12



Jenny Boutin
Circonscription 13



Claude Larouche
Circonscription 14



Louise Perron
Circonscription 15



Martine Langlais
Circonscription 16



Marie-Eve Paré
Circonscription 17



Alain Leclerc
Circonscription 18



Carole Dufour
Circonscription 19



Dorys Boily
Circonscription 20



Julie-Anne Decorbey
Circonscription 21



Brigitte Gagné
Commissaire-parent (primaire)



Nathalie Ouellet
Commissaire-parent (secondaire)

FAITS SAILLANTS

À la suite de la démission de M. Gaëtan Dufour, le conseil des commissaires a accueilli autour de sa table, en mars 2010, M. Steeve Bussière.



Principaux dossiers traités par le conseil des commissaires

- ◆ Octroi d'un mandat à une firme d'architectes pour l'étude de faisabilité et des plans préliminaires pour l'agrandissement du CFP de Roberval–Saint-Félicien;
- ◆ Transmission au MELS du plan décennal 2008-2018 de la mesure 30850 « Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées » relativement aux travaux de réfection;
- ◆ Recommandation de la candidature de M. Rénald Beuchesne pour la médaille de l'Ordre du mérite de la FCSQ;
- ◆ Signature de l'entente spécifique sur la prévention de l'abandon scolaire et la scolarisation de l'éducation au Saguenay–Lac-Saint-Jean 2010-2015 du CRÉPAS;
- ◆ Nomination du protecteur de l'élève, M. André Garon;
- ◆ Demande au gouvernement du Québec de la tenue des élections scolaires et municipales simultanées en 2013;
- ◆ Demande de remboursement des frais occasionnés par la gestion de la pandémie de grippe H1N1;
- ◆ Ajout de deux nouvelles concentrations à la Cité étudiante: le hockey et le cheerleading;
- ◆ Adoption de la convention de partenariat 2010-2012;
- ◆ Adoption de la Procédure relative à la révision d'une décision concernant un élève;
- ◆ Adoption du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;
- ◆ Désignation des commissaires au comité de révision de la procédure relative à la révision d'une décision concernant un élève;
- ◆ Acceptation de la Procédure sur la gestion et l'administration des médicaments en milieu scolaire et dans les services de garde de la commission scolaire;
- ◆ Autorisation du début des travaux relevés par la firme Eco-system inc. dans le cadre du projet éconergétique;
- ◆ Dénonciation du rapport du vérificateur général du Québec sur les frais d'administration des commissions scolaires;
- ◆ Dénonciation du projet de loi 100 et réaffirmation de l'autonomie des commissions scolaires relativement à leur gestion des ressources financières;
- ◆ Demande au MELS d'établir le niveau global de subvention sans dicter les modalités de réduction des dépenses.

Représentation dans le milieu

La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets est représentée par son personnel et les membres du conseil des commissaires sur différents organismes et comités. Voici une liste non exhaustive des différentes organisations :

- Agence de la santé et des services sociaux SLSJ
- Association forestière Saguenay—Lac-Saint-Jean
- Association régionale du sport étudiant
- Carrefour jeunesse-emploi
- Cégep de Saint-Félicien
- Centre local d'emploi
- Centre local de développement Maria-Chapdelaine
- Chambre de commerce du secteur Dolbeau-Mistassini
- Chambre de commerce du secteur Normandin
- Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval
- Chambre de commerce et d'industrie du secteur Saint-Félicien
- Comité aviseur en adaptation scolaire
- Comité de suivi de la politique familiale (MRC du Domaine-du-Roy)
- Comité du regroupement des organismes communautaires de Saint-Félicien
- Comité intermunicipal de la politique de la ruralité, secteur GÉANT (MRC Maria-Chapdelaine)
- Comité « Portes ouvertes Lac Saint-Jean »
- Comité porteur d'Albanel
- Comité sectoriel en aménagement forestier
- Comité sectoriel en transformation des bois
- Comité stratégique pour l'implantation du projet clinique du Centre Maria-Chapdelaine
- Commission de la famille de la Ville de Roberval
- Commission consultative des loisirs de la Ville de Roberval
- Commission consultative de la culture de la Ville de Roberval
- Commission des loisirs de Saint-Edmond-les-Plaines
- Conseil des commissions scolaire, région 02 (CCSR-02)
- Conseil des partenaires du CSSS Domaine-du-Roy
- Conseil général de la FCSQ
- Conseil régional de concertation et de développement
- Conseil régional de concertation en foresterie (CRCF)
- Conseil régional de la culture
- Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS)
- Consortium régional de recherche en éducation (CRRE)
- Coopérative de solidarité de la Maison familiale rurale Innu Peikutenutshuap
- Corporation du transport collectif (Allo Transport)
- Démo-Forêt 2000
- Fondation de la Cité étudiante
- Fondation Équinoxe-Point d'équilibre
- Fondation Henri-Roy
- Fondation Jean-Dolbeau
- Fonds d'excellence à la jeunesse
- Gestion Arpidôme inc.
- Regroupement loisirs et sports Saguenay—Lac-Saint-Jean (RLS)
- Société de formation à distance
- Société GRICS
- Table territoriale de la vision stratégique de développement territorial
- Table régionale des AVSEC (animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire)
- Traversée internationale du Lac Saint-Jean



PLANIFICATION STRATÉGIQUE

2007-2012

PREMIÈRE ORIENTATION

La réussite de tous les élèves

DÉFI: Mettre en oeuvre des conditions favorisant la réussite de tous nos élèves.

Les axes d'intervention et leurs objectifs

- | | | |
|--|--|--|
| <p>1.1 Les programmes de formation</p> <ul style="list-style-type: none">Assurer la mise en place des programmes de formation de l'école québécoise en soutenant le développement du plein potentiel de chaque individu et de chaque milieu.Soutenir les établissements dans l'application des programmes de formation. <p>1.2 La différenciation des pratiques pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none">Promouvoir et soutenir des pratiques pédagogiques et de gestion différenciées afin d'actualiser le potentiel de chaque individu et de chaque milieu. <p>1.3 Le soutien aux établissements</p> <ul style="list-style-type: none">Répartir équitablement les ressources selon les besoins de chaque établissement. | <p>1.4 Les services complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">Mettre en oeuvre un cadre d'organisation des services éducatifs complémentaires. <p>1.5 La langue</p> <ul style="list-style-type: none">Valoriser la qualité du français (oral, lecture et écriture) des élèves et du personnel de la commission scolaire.Favoriser l'apprentissage d'une langue seconde au secteur des jeunes. <p>1.6 La culture</p> <ul style="list-style-type: none">Promouvoir un enrichissement culturel.Permettre une plus grande appropriation et une meilleure appréciation du patrimoine culturel local, national et international. | <p>1.7 Les projets particuliers</p> <ul style="list-style-type: none">Soutenir les projets particuliers des établissements. <p>1.8 La persévérance</p> <ul style="list-style-type: none">Favoriser le développement de stratégies visant la motivation et la persévérance. <p>1.9 La mobilisation et l'engagement des parents</p> <ul style="list-style-type: none">Reconnaître et promouvoir l'engagement des parents.Valoriser l'importance de l'implication des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant. |
|--|--|--|

DEUXIÈME ORIENTATION

Les ressources humaines au cœur de la réussite

DÉFI: Développer, au sein de l'organisation, une culture de collaboration favorisant le développement de l'expertise, la reconnaissance, la responsabilisation et la mobilisation du personnel.

Les axes d'intervention et leurs objectifs

- | | | |
|---|--|---|
| <p>2.1 La qualité de vie au travail et la reconnaissance</p> <ul style="list-style-type: none">Développer et assurer la valorisation, la reconnaissance du personnel et la qualité de vie au travail. <p>2.2 La santé-sécurité</p> <ul style="list-style-type: none">De façon concertée, promouvoir la santé (physique et psychologique) et la sécurité du personnel. | <p>2.3 L'accueil, l'intégration et l'accompagnement du nouveau personnel</p> <ul style="list-style-type: none">Proposer une démarche d'accueil, d'intégration et d'accompagnement du nouveau personnel. <p>2.4 La formation continue</p> <ul style="list-style-type: none">S'assurer d'un engagement actif de tout le personnel dans une démarche de suivi de la formation continue. | <p>2.5 Le recrutement</p> <ul style="list-style-type: none">Élaborer une politique de dotation du personnel. <p>2.6 La mobilisation et la responsabilisation de l'ensemble du personnel</p> <ul style="list-style-type: none">Favoriser la mobilisation et la responsabilisation de l'ensemble du personnel en vue d'accroître le sentiment d'appartenance propice au développement d'une organisation éducative axée sur l'amélioration continue des services offerts. |
|---|--|---|



TROISIÈME ORIENTATION

Les communications pour soutenir la réussite des élèves

DÉFI: Développer et actualiser des mécanismes de communication transparents, cohérents, efficaces et multidirectionnels avec nos acteurs et nos partenaires.

Les axes d'intervention et leurs objectifs

3.1 Les réseaux de communication

- ◆ Implanter des réseaux de communication internes et externes.
- ◆ Favoriser la coordination des moyens d'action.

3.2 Les mécanismes et les outils de communication

- ◆ Élaborer, adopter et diffuser une politique de communication.

QUATRIÈME ORIENTATION

Le partenariat au service de la réussite des élèves

DÉFI: Promouvoir et développer un partenariat soutenu par des finalités éducatives communes et cohérentes entre la commission scolaire, la famille et la communauté.

Les axes d'intervention et leurs objectifs

4.1 L'approche communautaire

- ◆ Développer une approche communautaire qui contribue au développement intégral de l'élève.
- ◆ S'associer activement à toutes les démarches qui permettent le développement éducatif, social, économique, culturel et sportif de la région.

4.2 La formation professionnelle et les services aux entreprises

- ◆ Améliorer la qualité des services aux entreprises.

4.3 La santé des élèves

- ◆ Favoriser et promouvoir l'instauration de meilleures habitudes de vie chez les élèves.

4.4 Les milieux défavorisés

- ◆ Reconnaître, identifier et soutenir les besoins particuliers de ces milieux.

4.5 La petite enfance

- ◆ Favoriser l'émergence d'activités de dépistage et de prévention auprès des clientes de la petite enfance.

4.6 Les activités complémentaires et parascolaires

- ◆ Rendre accessibles les activités complémentaires et parascolaires à toute sa clientèle.

| RÉUSSITE | RESSOURCES HUMAINES |
| COMMUNICATIONS | PARTENARIAT |



L'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique stipule que pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire doit établir un plan stratégique couvrant une période maximale de cinq ans. Le conseil des commissaires a adopté la présente planification stratégique, le 26 juin 2007.



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2007-2012

Nos principales réalisations

ORIENTATION 1

La réussite de tous les élèves

DÉFI

Mettre en oeuvre des conditions favorisant la réussite de tous nos élèves.

PROGRAMME DE FORMATION ET DE DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE

Objectifs

- ▶ Assurer la mise en place des programmes de formation de l'école québécoise en soutenant le développement du plein potentiel de chaque individu et de chaque milieu;
- ▶ Soutenir les établissements dans l'application des programmes de formation;
- ▶ Promouvoir et soutenir des pratiques pédagogiques et de gestion différenciées afin d'actualiser le potentiel de chaque individu et de chaque milieu.

Nous avons...

- ◆ Offert un plan de formation continue incluant au-delà de 200 offres de formation à différents corps professionnels;
- ◆ Offert un accompagnement et de la formation en science et technologie au secondaire afin de soutenir davantage les enseignants dans la mise en oeuvre du volet technologique;
- ◆ Produit une planification des épreuves à la session d'examen de juin 2010 dans plusieurs disciplines au secondaire;
- ◆ Analysé le taux de réussite des élèves au primaire et au secondaire afin de dégager des pistes d'intervention et de se donner des cibles à atteindre;
- ◆ Procédé à une analyse détaillée du taux de réussite des élèves de fin du 3^e cycle aux épreuves obligatoires de français;
- ◆ Implanté le cours « Exploration de la formation professionnelle » auquel 102 élèves du secondaire ont participé;
- ◆ Implanté plus de 70 ensembles de robotique permettant ainsi de développer le goût de la science et des technologies chez les élèves, particulièrement chez les garçons, en leur permettant de faire des apprentissages par le biais de l'expérimentation;
- ◆ Implanté 20 tableaux interactifs pour stimuler les jeunes et rejoindre les différents styles d'apprenants puisque l'outil est reconnu comme aidant à prévenir le décrochage scolaire;
- ◆ Installé différents logiciels d'aide à l'enseignement pour soutenir les enseignants;
- ◆ Accompagné les enseignants désireux de s'approprier davantage le contenu des programmes du Programme de formation axée sur l'emploi et, par le fait même, les bulletins développés régionalement;
- ◆ Plusieurs rencontres ont été réalisées étant donné la complexité des documents nécessaires à la communication des résultats des élèves;
- ◆ Proposé une démarche « clé en main » permettant de réaliser les diverses étapes menant à la communication des résultats des élèves. Cette démarche a été utilisée aussi par les trois autres commissions scolaires de la région;



LES VISAGES DE LA RÉUSSITE



- ♦ Offert du soutien aux enseignants qui souhaitaient utiliser les bulletins du PFAE à la fin de l'année scolaire 2009-2010;
- ♦ Accompagné certains enseignants du parcours de formation axée sur l'emploi, suite aux deux journées de formation régionale reçues en mathématiques;
- ♦ Assisté aux rencontres nationales pour la mise en place de la formation de base commune;
- ♦ Développé et préparé du matériel pédagogique en lien avec la réforme;
- ♦ Participé à la révision et la mise à jour des programmes en formation professionnelle;
- ♦ Transformé le centre administratif de Saint-Félicien en centre de formation professionnelle;
- ♦ Renouvelé les prêts et emprunts de cartes de formation (vente-conseil, transport par camion, sciage...);
- ♦ Développé l'alternance travail-études dans plusieurs programmes en formation professionnelle;
- ♦ Maintenu un haut taux d'inscription en reconnaissance d'acquis (RAC);
- ♦ Collaboré et offert, avec Emploi-Québec et la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, de la formation en usine pour le DEP Sciage;
- ♦ Présenté les principales fonctions d'aide technologiques pouvant répondre aux besoins particuliers de certains élèves;
- ♦ Offert une journée de formation portant sur la démarche réflexive préalable à la mise en place d'une aide technologique;
- ♦ Accompagné certains enseignants et élèves dans le choix ou l'application de la mesure d'aide;
- ♦ Assuré la compréhension de l'Info/Sanction 554 encadrant l'utilisation des aides technologiques en période d'évaluation ministérielle;
- ♦ Offert une journée de formation à tous les corps d'emploi concernés par la mise en œuvre des plans d'intervention;
- ♦ Révisé deux volets de la politique locale en adaptation scolaire :
 - Normes et modalités entourant la mise en œuvre du plan d'intervention;
 - Normes et modalités concernant l'intégration scolaire.
- ♦ Élaboré une politique concernant la suspension, l'expulsion et les mesures alternatives;
- ♦ Tenu deux rencontres de réflexion portant sur les mesures alternatives à la suspension et à l'expulsion;
- ♦ Élaboré, conjointement avec le réseau de la santé et des services sociaux, une démarche de présentation des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage avant l'entrée au préscolaire favorisant :
 - l'échange d'informations;
 - l'analyse des besoins particuliers de ces élèves;
 - la mise en place des services adéquats;
 - la collaboration et la mise en confiance des parents.
- ♦ Mis en place des actions favorisant la valorisation de la formation professionnelle et avoir promu nos programmes de formation dispensés;
- ♦ Coordinné et maximisé les actions de communication des CFP;
- ♦ Actualisé l'image de la formation professionnelle;
- ♦ Revu les moyens de communication utilisés;
- ♦ Promu la mise en place de pratiques pédagogiques et de plans d'intervention tenant compte du potentiel de chaque individu et de chaque milieu.

**ORIENTATION 1***La réussite de tous les élèves**LE SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS*

Objectif

- Répartir équitablement les ressources selon les besoins de chaque établissement.

Nous avons...

- ◆ Consulté les directions sur la répartition des mesures et allocations prévues au budget des écoles;
- ◆ Établi, conjointement avec la direction des ressources humaines, une démarche de suivi pour rationaliser les coûts de l'organisation scolaire au secondaire;
- ◆ Travaillé sur l'organisation scolaire au primaire afin de réduire au maximum le nombre de classes cycles et intercycles;
- ◆ Établi un seuil minimum de besoins en services pour les élèves HDAA dans chaque école;
- ◆ Implanté un accès Internet en fibre optique dédié aux élèves et aux enseignants;
- ◆ Débuté l'implantation d'un réseau sans fil sécuritaire dans les établissements;
- ◆ Mis à jour la politique du transport;
- ◆ Écrit une nouvelle directive sur les critères d'admissibilité pour des places vacantes dans l'autobus;
- ◆ Implanté le nouveau logiciel *Geobus* pour la gestion de l'ensemble du transport scolaire;
- ◆ Maintenu le comité de partage des ressources de la commission scolaire (art. 275);
- ◆ Aidé les directions de chacun des établissements à planifier leurs communications et accroître leur autonomie en ce sens;
- ◆ Mis à jour la politique de répartition des ressources financières aux établissements, aux comités et aux services;
- ◆ Fait un partage équitable entre les établissements;
- ◆ Élaboré une politique sur l'encadrement et l'utilisation des surplus cumulés des établissements et des services de garde;
- ◆ Atteint l'équilibre budgétaire à la suite des actions entreprises pour corriger la situation qui prévalait relativement aux déficits budgétaires des dernières années dus, en grande partie, à l'organisation scolaire des secteurs primaire et secondaire;
- ◆ Réparti les mesures et allocations après consultation des directions d'établissement.

LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Objectif

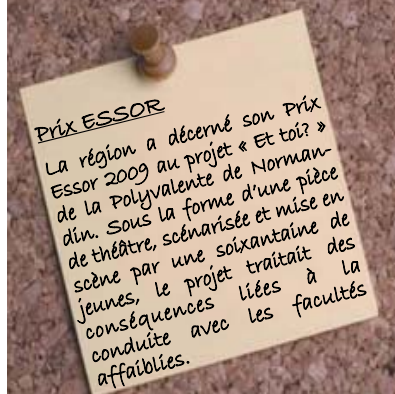
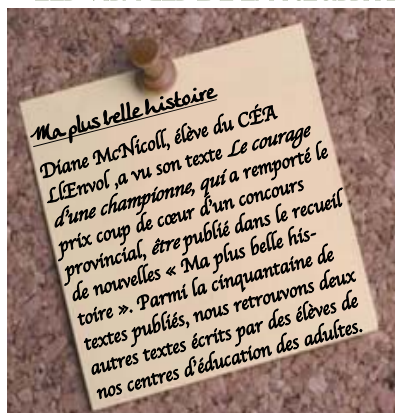
- Mettre en oeuvre un cadre d'organisation des services éducatifs complémentaires.

Nous avons...

- ◆ Assuré un suivi à l'implantation des équipes complémentaires ou psychosociales;
- ◆ Mis en place un service de placement pour les élèves en formation professionnelle;
- ◆ Augmenté la présence de TTS dans les centres de formation professionnelle;
- ◆ Assuré les services d'une orthopédagogue en support aux centres de formation;
- ◆ Participé au comité régional pour les services complémentaires en FGA;
- ◆ Offert le service d'une ressource en andragogie en FGA;



LES VISAGES DE LA RÉUSSITE



- ◆ Poursuivi le développement du SARCA;
- ◆ Sensibilisé et outillé l'ensemble de la clientèle de la commission scolaire et le grand public en matière de toxicomanie et autres dépendances;
- ◆ Publicisé les menus de toutes nos cafétérias sur notre site Internet;
- ◆ Regroupé tous les achats de fournitures pour les cafétérias afin d'obtenir de meilleurs prix.

Pourcentage des élèves HDAA intégrés au primaire

	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC
Total	96,5	78,5	96,8	78,8	95,8	78,6	94,0	78,1	96,3	N/D
Filles	98,2	80,5	98,0	80,7	96,9	80,7	94,4	80,4	96,2	N/D
Garçons	95,8	77,6	96,3	77,9	95,2	77,7	93,8	77,0	96,4	N/D

Pourcentage des élèves HDAA intégrés au secondaire

	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC
Total	30,9	43,6	34,4	45,2	54,1	44,6	45,8	45,4	30,1	47,5
Filles	28,7	44,8	31,2	46,1	53,5	45,3	51,7	46,5	33,6	49,0
Garçons	31,9	43,0	36,0	44,7	54,4	44,2	43,0	44,8	28,5	46,6

* résultats supérieurs à la moyenne québécoise

* résultats inférieurs à la moyenne québécoise

N.B. Les présentes statistiques sont celles qui étaient disponibles au moment de la production de ce rapport.

LA LANGUE ET LA CULTURE

Objectifs

- ▶ Valoriser la qualité du français (oral, lecture et écriture) des élèves et du personnel de la commission scolaire;
- ▶ Favoriser l'apprentissage d'une langue seconde au secteur des jeunes;
- ▶ Promouvoir un enrichissement culturel;
- ▶ Permettre une plus grande appropriation et une meilleure appréciation du patrimoine culturel local, national et international.

Nous avons...

- ◆ Continué la mise en place du plan d'action pour l'amélioration du français;
- ◆ Élaboré, avec les enseignants, une épreuve de lecture de fin de 5^e secondaire;
- ◆ Accompagné les enseignants de 5^e secondaire pour l'appropriation de la nouvelle épreuve unique;
- ◆ Offert de la formation en lecture en lien avec l'outil « continuum en lecture » au primaire;
- ◆ Offert de la formation portant sur la compétence « apprécier des oeuvres littéraires » au primaire;

ORIENTATION 1*La réussite de tous les élèves*

- ◆ Élaboré une méthode d'autocorrection commune dans plusieurs écoles au primaire;
- ◆ Donné de la formation sur la nouvelle orthographe dans plusieurs écoles primaires;
- ◆ Débuté un exercice d'accompagnement individualisé auprès d'enseignants d'anglais, langue seconde;
- ◆ Accompagné les enseignants de 5^e secondaire en lien avec les nouvelles épreuves uniques d'anglais, langue seconde;
- ◆ Organisé et participé à la semaine du français;
- ◆ Offert aux élèves en secrétariat des formations et perfectionnements en français écrit;
- ◆ Fait la promotion de la qualité du français (oral, lecture et écriture) des élèves et du personnel de la commission scolaire;
- ◆ Investi 25 000 \$ dans le but de soutenir la dimension culturelle dans nos établissements;
- ◆ Réalisé 28 projets dans le cadre du projet « Le passeur culturel »;
- ◆ Réalisé 36 projets dans le cadre du programme « La culture à l'école »;
- ◆ Organisé des activités culturelles en FP et en FGA (voyage à New York, ville de Québec, visite de l'exposition Bodies);
- ◆ Tenu une deuxième édition de l'événement musical le Grand Tutti;
- ◆ Organisé plusieurs ateliers, conférences et présentations.

*LES PROJETS PARTICULIERS***Objectif**

- ▶ Soutenir les projets particuliers des établissements.

Nous avons...

- ◆ Aidé chaque établissement à choisir et à utiliser les nouvelles technologies de l'information et des communications adaptées à leurs besoins, selon leurs projets respectifs;
- ◆ Fait la promotion de la réussite des élèves inscrits dans les programmes de formation spécifiques offerts par les écoles secondaires.

*LA PERSÉVÉRANCE***Objectif**

- ▶ Favoriser le développement de stratégies visant la motivation et la persévérance.

Nous avons, au secteur des jeunes...

- ◆ Poursuivi notre projet de robotique en passant de quatre classes (2008-2009) à quinze classes ayant été accompagnées et suivies au cours de l'année 2009-2010;
- ◆ Offert 35 rencontres d'accompagnement visant quinze enseignants et 369 élèves dans le cadre du projet de robotique;
- ◆ Appuyé les stratégies destinées aux élèves, enseignants et parents qui visent la motivation et la persévérance;



LES VISAGES DE LA RÉUSSITE



- ◆ Développé des activités scolaires et parascolaires complémentaires aux programmes de formation;
- ◆ Amélioré, au secteur des jeunes, les mesures pour valoriser la réussite chez les jeunes garçons en mettant en valeur les différentes dimensions de la réussite chez les garçons;
- ◆ Fait la promotion et le développement de la démocratie chez nos élèves;
- ◆ Fait la promotion du SARCA.

Pourcentage des élèves ayant accumulé un retard à la fin du primaire

	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008	
	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC
Total	6,0	14,6	4,5	12,4	2,8	9,7	3,0	9,6
Filles	3,0	11,7	3,2	9,9	3,0	7,8	2,1	7,8
Garçons	8,8	17,4	5,7	14,7	2,7	11,4	3,9	11,4

Pourcentage des élèves sortant avec un diplôme de cinquième secondaire après cinq ans

	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008	
	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC
Total	76,0	76,6	78,7	76,1	72,8	73,6	74,4	77,0
Filles	83,8	81,3	85,1	80,9	76,3	77,4	78,1	80,5
Garçons	67,6	71,5	71,0	70,9	68,3	69,5	70,2	73,2

Pourcentage des élèves sortant avec diplôme ou qualification

	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008	
	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC
Total	84,4	75,5	85,2	75,8	80,4	73,6	81,8	77,0
Filles	90,2	81,7	91,4	81,6	86,8	77,4	86,7	80,5
Garçons	77,9	69,0	77,7	69,7	72,9	68,7	76,5	72,7

Pourcentage des élèves sortant sans diplôme ou qualification (abandon)

	2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC	CSPB	QC
Total	14,8	24,2	19,6	25,3	18,2	22,1	17,6	18,4
Filles	8,6	18,4	13,2	19,5	13,3	17,1	15,8	14,3
Garçons	22,3	30,3	27,1	31,3	25,5	27,3	19,6	22,6

* résultats supérieurs à la moyenne québécoise * résultats inférieurs à la moyenne québécoise

N.B. Les présentes statistiques sont celles qui étaient disponibles au moment de la production de ce rapport.

ORIENTATION 1*La réussite de tous les élèves**LA MOBILISATION ET L'ENGAGEMENT DES PARENTS*

Objectifs

- ▶ Reconnaître et promouvoir l'engagement des parents;
- ▶ Valoriser l'importance de l'implication des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant.

Nous avons...

- ◆ Participé à différentes rencontres afin d'informer et former les parents sur l'importance de leur implication scolaire;
- ◆ Tenu deux séances d'information au comité de parents;
- ◆ Amorcé des démarches pour élaborer le projet « Parent veut savoir...! »;
- ◆ Offert deux soirées de formation aux membres des conseils d'établissement des écoles;
- ◆ Offert une soirée de formation aux présidences des conseils d'établissement;
- ◆ Mis en place le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents et la Procédure relative à la révision d'une décision concernant un élève;
- ◆ Assisté et soutenu le comité de parents dans l'organisation du colloque régional;
- ◆ Désigné le protecteur de l'élève.

APPROCHE ORIENTANTE ET CULTURE ENTREPRENEURIALE

Objectif

- ▶ S'assurer d'une vision commune.

Nous avons...

- ◆ Poursuivi nos travaux en lien avec l'approche orientante dont la mise en place de comités formés d'enseignants;
- ◆ Élaboré un guide d'activités pour le primaire;
- ◆ Procédé à un exercice d'arrimage entre l'enseignement collégial et l'enseignement secondaire lors de trois rencontres, en lien avec les programmes de français et de mathématique;
- ◆ Réalisé 130 projets au Concours québécois en entrepreneuriat;
- ◆ Organisé des visites des centres de formation professionnelle en exploration professionnelle;
- ◆ Collaboré et participé au projet d'exploration professionnelle avec la Cité étudiante de Roberval;
- ◆ Organisé un mini colloque en entrepreneuriat dans les centres de formation professionnelle;
- ◆ Organisé et participé à divers salons d'emploi;
- ◆ Collaboré à l'activité *Viens vivre la forêt*;
- ◆ Organisé le huitième Rendez-vous de la formation professionnelle;
- ◆ Participé à l'élaboration du manuel de l'entrepreneur forestier en collaboration avec Préfort.



ORIENTATION 2

Les ressources humaines au cœur de la réussite

LES VISAGES DE LA RÉUSSITE



DÉFI

Développer, au sein de l'organisation, une culture de collaboration favorisant le développement de l'expertise, la reconnaissance, la responsabilisation et la mobilisation du personnel.

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Objectif

- ▶ Développer et assurer la valorisation, la reconnaissance du personnel et la qualité de vie au travail.

Nous avons...

- ♦ Mis sur pied un comité « mentorat » pour les enseignants ;
- ♦ Finalisé, avec la partie syndicale des enseignantes et enseignants, la négociation en vue du renouvellement de l'entente locale, laquelle fut acceptée en assemblée générale ;
- ♦ Poursuivi les rencontres de négociation locale avec le personnel de soutien ;
- ♦ Procédé à la relocalisation des personnels des centres administratifs de Normandin et de Saint-Félicien vers les centres de Roberval et de Dolbeau-Mistassini, selon les modalités convenues avec les parties concernées ;
- ♦ Tenu une activité de reconnaissance en hommage aux retraités et aux employés ayant atteint vingt-cinq années de service ;
- ♦ Organisé, en début d'année scolaire, une activité d'accueil du personnel des deux centres administratifs ;
- ♦ Diffusé des messages de reconnaissance et des photos dans le cadre des semaines thématiques et activités en lien avec la reconnaissance et les réalisations du personnel ;
- ♦ Créé une campagne publicitaire pour valoriser le personnel «Une bonne note pour...».

LA SANTÉ-SÉCURITÉ

Objectif

- ▶ De façon concertée, promouvoir la santé (physique et psychologique) et la sécurité du personnel.

Nous avons....

- ♦ Poursuivi les rencontres du comité santé-sécurité au travail ;
- ♦ Créé un outil d'information destiné au personnel ;
- ♦ Préparé un plan d'action sur SIMDUT (système d'identification des matières dangereuses utilisées au travail) et sur la sécurité des machines ;
- ♦ Tenu des rencontres en vue de l'élaboration d'une démarche d'inspection des établissements ;
- ♦ De concert avec le réseau de la santé et notre comité local, appliqué notre plan d'action dans le cadre de la gestion de la pandémie de la grippe H1N1 et de la vaccination des élèves et du personnel à cet égard ;



ORIENTATION 2

Les ressources humaines au cœur de la réussite

- ♦ Fait connaître les élèves et les enseignants qui s'illustrent dans le domaine sportif par le biais de communiqués, d'articles dans l'Ardoise et sur la page d'accueil du site Internet ;
- ♦ Participé au comité SST piloté par le Service des ressources humaines;
- ♦ Dans le cadre du plan d'action sécurité CSST, préparé les plans, les indicateurs et les plaques d'identification des locaux;
- ♦ Élaboré un plan de mesures d'urgence (non évalué à ce jour);
- ♦ Sécurisé des machines, appareillages et moteurs dans l'ensemble de nos établissements.

L'ACCUEIL, L'INTÉGRATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DU NOUVEAU PERSONNEL

Objectif

- Proposer une démarche d'accueil, d'intégration et d'accompagnement du nouveau personnel.

Nous avons...

- ♦ Poursuivi l'élaboration et mis en ligne une pochette d'accueil informatisée contenant des renseignements pour le nouveau personnel et celui en place;
- ♦ Entamé des discussions concernant l'accompagnement professionnel du personnel professionnel régulier;
- ♦ Tenu une rencontre d'information pour le nouveau personnel enseignant suppléant afin de répondre à leurs questions concernant certaines conditions de travail ainsi que la démarche d'évaluation.

LA FORMATION CONTINUE

Objectif

- S'assurer d'un engagement actif de tout le personnel dans une démarche et un suivi de la formation continue.

Nous avons...

- ♦ Organisé plusieurs perfectionnements pour le personnel de soutien, et ce, à la lumière du résultat du sondage qui leur fut transmis: perfectionnement pour le personnel en service de garde, les techniciens en travaux pratiques et pour le personnel administratif;
- ♦ Poursuivi la formation en gestion de classe à raison d'une à deux cohortes par année;
- ♦ Offert au personnel administratif des établissements de la formation sur la Loi sur l'accès, les assurances en responsabilité civile et les droits d'auteurs;
- ♦ Participé à différentes formations au niveau des communications, notamment sur celles qui concernent les médias sociaux;
- ♦ Formé le personnel des ressources financières sur Excel et Access;
- ♦ Formé le personnel de soutien sur GPI-effets scolaires;



LES VISAGES DE LA RÉUSSITE



- ◆ Formé nos directions d'établissement et leurs secrétaires individuellement ou en groupes sur les logiciels Dofin, Infini, Achat Windows, La Procure (pour les centres FP) et Avant-Garde, pour les responsables des services de garde.

LE RECRUTEMENT

Objectif

- ▶ Élaborer une politique de dotation du personnel.

Nous avons...

- ◆ Procédé à l'examen de divers sites de recrutement du personnel en vue de revoir nos stratégies et outils à ce sujet;
- ◆ Observé une augmentation du nombre de curriculum vitae reçus par voie électronique, suite à l'inscription de la commission scolaire sur des réseaux sociaux et le développement d'une section réservée à l'emploi sur le site Internet de la commission scolaire. Certains de ces documents ont permis la rétention de candidatures;
- ◆ Poursuivi notre collaboration avec le Carrefour Jeunesse-Emploi en vue de favoriser le retour en région de candidats ou la rétention de candidatures;
- ◆ Poursuivi notre participation avec les commissions scolaires de la région au salon de l'emploi de l'UQAC et au Cégep de Jonquière;
- ◆ Embauché, pour la période estivale, des étudiantes en orthophonie afin de maximiser les services à cet effet;
- ◆ Dans la foulée de l'organisation scolaire et des départs à la retraite, nous avons octroyé dix-sept postes d'enseignants à temps plein au secteur des jeunes;
- ◆ À partir des crédits disponibles, procédé à l'embauche d'un agent de service social, d'une agente de correction du langage et de l'audition ainsi que d'un psychologue.

ORIENTATION 3

Les communications pour soutenir la réussite des élèves

LES VISAGES DE LA RÉUSSITE**DÉFI**

Développer et actualiser des mécanismes de communication transparents, cohérents, efficaces et multidirectionnels avec nos acteurs et nos partenaires.

*LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION***Objectifs**

- ▶ Implanter des réseaux de communication internes et externes;
- ▶ Favoriser la coordination des moyens d'action.

Nous avons..

- ♦ Mis en place un serveur de sauvegarde de données pour augmenter l'efficacité et la rapidité en cas de perte de données d'utilisateurs et ainsi leur donner l'autonomie de restauration au moment voulu;
- ♦ Installé un serveur sécurisé permettant l'accès au télétravail;
- ♦ Implanté un serveur pour filtrer les sites Web non désirables;
- ♦ Installé un nouveau serveur de filtration des courriels indésirables;
- ♦ Ajouté un serveur Web pour la collaboration;
- ♦ Installé un nouveau système téléphonique plus robuste en cas de panne et nous donnant ainsi l'accès aux nouvelles technologies telle que la messagerie unifiée;
- ♦ Refait une partie de l'ossature du réseau filaire pour l'ensemble de la commission scolaire afin de répondre aux besoins grandissants de bande passante telle que de la vidéo sur le Web;
- ♦ Développé un logiciel pour le recensement de cas de HINI dans le dossier pandémie;
- ♦ Développé un logiciel sur la gestion de l'organisation scolaire pour le secteur secondaire;
- ♦ Mis en ligne un nouvel intranet ;
- ♦ Développé du Web 2.0;
- ♦ Alimenté les médias à propos des événements d'actualité par l'envoi de communiqués de presse;
- ♦ Organisé des conférences de presse, des rencontres de presse et accordé des entrevues;
- ♦ Produit un Info-conseil afin de transmettre les principales décisions du conseil des commissaires après chaque séance régulière.

*LES MÉCANISMES ET LES OUTILS DE COMMUNICATION***Objectif**

- ▶ Élaborer, adopter et diffuser une politique de communication.

Nous avons...

- ♦ Développé une culture organisationnelle qui favorise l'interaction entre les milieux et une circulation adéquate de l'information;
- ♦ Accru la visibilité et le rayonnement de la commission scolaire et de ses établissements, en publicisant les bons coups, activités et diverses réalisations;
- ♦ Participé, animé et tenu des activités de relations publiques et des événements protocolaires;



ORIENTATION 4

Le partenariat pour soutenir la réussite des élèves

- ♦ Élaboré un plan de communication;
- ♦ Élaboré des stratégies de reddition de comptes afin de satisfaire aux obligations légales requises;
- ♦ Lancé le nouveau site Internet www.toncfp.com;
- ♦ Préparé des capsules publicitaires de nos programmes de formation;
- ♦ Modifié et adapté un plan de communication des centres de formation;
- ♦ Élaboré de nouveaux dépliants pour l'offre de service en formation professionnelle;
- ♦ Élaboré plusieurs publicités à la radio et dans les journaux;
- ♦ À partir de décembre, présenté des suivis budgétaires mensuellement au comité de vérification du Service des ressources financières et matérielles;
- ♦ Présenté des budgets ajustés en février et mai afin de suivre l'évolution de la situation financière de la commission scolaire.

DÉFI

Promouvoir et développer un partenariat soutenu par des finalités éducatives, communes et cohérentes entre la commission scolaire, la famille et la communauté.

L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE

Objectifs

- ▶ Développer une approche communautaire qui contribue au développement intégral de l'élève;
- ▶ S'associer activement à toutes les démarches qui permettent le développement éducatif, social, économique, culturel et sportif de la région.

Nous avons...

- ♦ Supporté, en matériel et en main-d'œuvre, différentes activités ;
- ♦ Supporté les différentes activités parascolaires et demandes ponctuelles pour l'ensemble de la commission scolaire;
- ♦ Publicisé le partenariat et l'implication de la commission scolaire ou de ses établissements dans le cadre d'événements ou de projets à caractère communautaire, culturel ou sportif;
- ♦ Fait connaître les contributions lucratives de la commission scolaire versées à des étudiants ou des organismes, événements et projets à caractère communautaire, culturel ou sportif;
- ♦ Informé adéquatement les différents partenaires de la commission scolaire et amélioré la diffusion d'information de la commission scolaire en fonction des missions de ses partenaires;
- ♦ Accru la représentativité politique et administrative;
- ♦ Assuré une présence et une action significatives auprès des différents organismes du monde scolaire;
- ♦ Révisé l'entente de l'école Jolivent avec la Municipalité de Chambord (prête pour adoption);
- ♦ Conclu une entente d'approvisionnement de produits alimentaires et non-alimentaires avec le fournisseur principal ainsi qu'avec notre traiteur;
- ♦ Élaboré une politique en matière de développement durable (non évaluée à ce jour) ;
- ♦ Actualisé la politique d'acquisition de biens et de services;
- ♦ Loué des espaces à divers organismes des milieux.

LES VISAGES DE LA RÉUSSITE





ORIENTATION 4

Le partenariat pour soutenir la réussite des élèves

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE SERVICE AUX ENTREPRISES

Objectif

- Améliorer la qualité des services aux entreprises.

Nous avons...

- ♦ Fait rayonner le projet d'initiatives partenariales (PIP) entre le Cégep de Saint-Félicien et la commission scolaire;
- ♦ Participé à la démarche d'Emploi-Québec pour le pacte de l'emploi;
- ♦ Participé aux comités de la stratégie pour l'emploi dans les deux MRC;
- ♦ Participé au conseil d'administration du CLD Domaine-du-Roy;
- ♦ Participé à la Table interordres;
- ♦ Maintenu des liens avec les organismes communautaires des milieux.

LA SANTÉ DES ÉLÈVES

Objectif

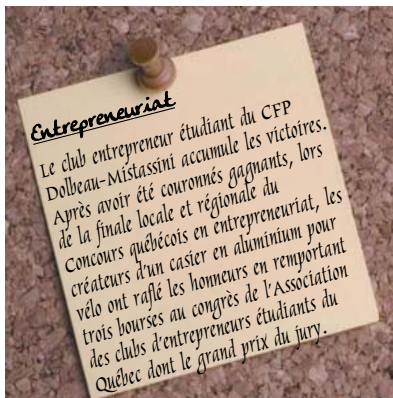
- Favoriser et promouvoir l'instauration de meilleures habitudes de vie chez les élèves.

Nous avons...

- ♦ Favorisé et fait la promotion de l'instauration de meilleures habitudes de vie chez les élèves;
- ♦ Travaillé à la prévention de la pandémie de grippe A (H1N1);
- ♦ Maintenu le Centre de jour en toxicomanie L'Équinoxe;
- ♦ Poursuivi le Plan d'action en toxicomanie et autres dépendances;
- ♦ Développé de nouveaux services pour la clientèle adulte;
- ♦ Participé aux actions locales et régionales en matière de prévention de la violence.

UNE DIVERSITÉ DE PARTENARIATS...

LES VISAGES DE LA RÉUSSITE



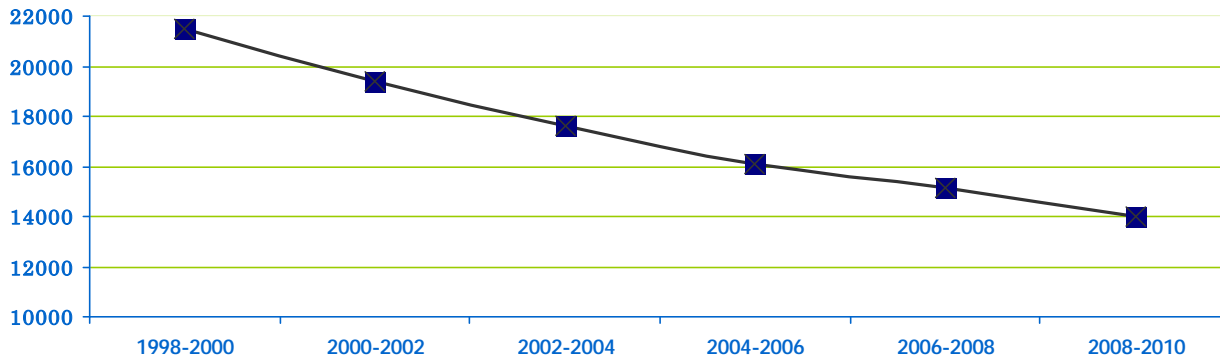
Depuis 2008, la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean s'est associée avec la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets dans un projet de récupération de piles domestiques usées. L'objectif principal est de cesser l'enfouissement chaque année de centaines de milliers de piles usées. La participation des jeunes est essentielle, car ils contribuent à faire de ces déchets une nouvelle ressource. Les piles récupérées deviendront des gouttières, de la coutellerie, de nouvelles piles, etc. Ce qui évite ainsi l'extraction de nouveaux métaux. Depuis les deux dernières années, ce sont plus de 8 643 kilos de piles domestiques usées qui ont été récupérées dans les écoles de la commission scolaire.

Grâce au Projet d'initiatives partenariales piloté par le Cégep de Saint-Félicien et la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, notre organisation scolaire s'attaque aux problèmes de relève liés au secteur forestier. L'objectif étant de promouvoir les formations dans le secteur forêt et bois, le PIP a recruté deux organisations innovatrices et énergiques, soit la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean et la Coopérative forestière de Girardville afin de démontrer la diversité des métiers et le dynamisme régional. De cette association est née *Les Accros de la forêt*, un consortium qui fera une tournée du Québec avec un kiosque multisensoriel de 400 pieds carrés et dont les activités pourront être suivies via leur site Web, Facebook et Twitter.



Évolution de la clientèle

Secteur des jeunes



Note: Le graphique ci-dessus présente l'évolution de la clientèle par tranche de deux ans.

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Clientèle (a + b + c)	10 966	10 511	9 989	9 427	9 029	8 574	8 172	7 912	7 730	7 414	7 168	6 838
Préscolaire (a)	725	695	657	634	618	541	552	532	585	529	549	481
Primaire (b)	5 008	4 850	4 683	4 498	4 263	4 016	3 750	3 596	3 454	3 373	3 305	3 258
Secondaire (c)	5 233	4 964	4 649	4 294	4 148	4 017	3 870	3 784	3 691	3 512	3 314	3 099
Passé-Partout	562	421	448	496	438	469	437	459	459	411	376	432

FAITS SAILLANTS

Depuis 1998, la diminution des élèves, du secteur jeune, a été de 4 128 élèves, soit 37,64 %.

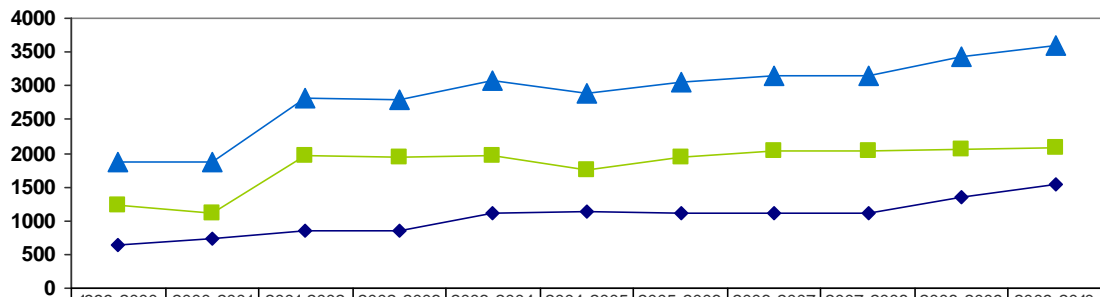
Les pertes en détail:

Préscolaire : 244 (33,66 %)

Primaire : 1 750 (34,94 %)

Secondaire : 1 134 (40,78 %)

Secteur des adultes

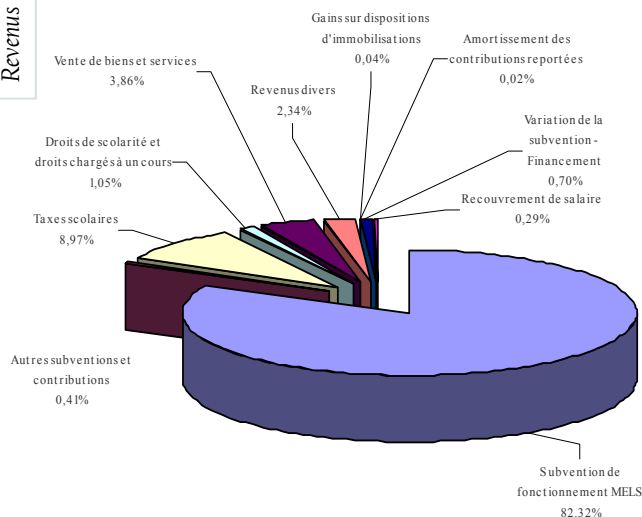


	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
◆ Formation professionnelle	644	741	848	854	1 117	1 145	1 103	1 123	1 114	1 354	1 527
■ Formation générale des adultes	1 233	1 123	1 974	1 945	1 954	1 745	1 944	2 032	2 028	2 071	2 080
▲ Total	1 877	1 864	2 822	2 799	3 071	2 890	3 047	3 155	3 142	3 425	3 607

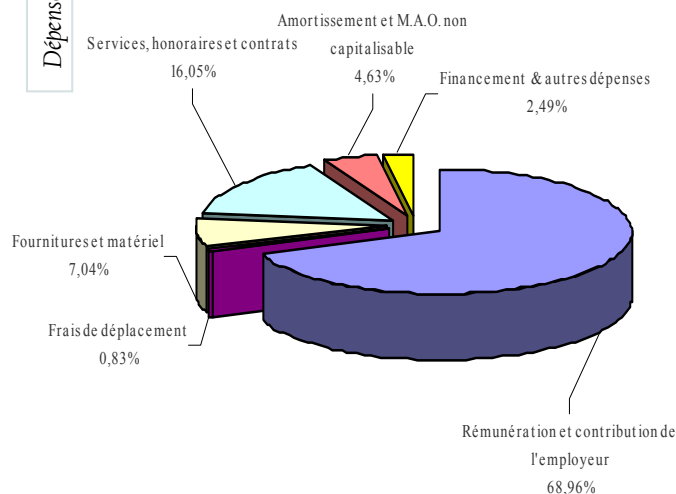
Note : Les statistiques mentionnées, ci-haut, indiquent le nombre d'élèves qui se sont inscrits à une formation dispensée par l'un des centres de formation de la commission scolaire.

Portrait de la situation financière

Revenus



Dépenses



Subvention de fonctionnement MELS	80 923 627 \$
Autres subventions et contributions	402 959 \$
Taxe scolaire	8 821 506 \$
Droits de scolarité & droits chargés à un cours	1 029 521 \$
Ventes de biens et services	3 794 225 \$
Revenus divers	2 302 294 \$
Amortissement des contributions reportées	17 068 \$
Gains sur dispositions d'immobilisations	40 300 \$
Variation de la subvention - Financement	686 865 \$
Recouvrement de salaire	289 308 \$
TOTAL:	98 307 673 \$

Rémunération et contribution de l'employeur	66 225 349 \$
Frais de déplacement	792 674 \$
Fournitures et matériels	6 758 054 \$
Services, honoraires et contrats	15 412 450 \$
Amortissement et MAO non capitalisable	4 447 394 \$
Financement et autres dépenses	2 393 104 \$
TOTAL:	96 029 025 \$

Bilan au 30 juin 2010

ACTIFS FINANCIERS	
Encaisse	(3 736 508,59) \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	7 400 452,97 \$
Subvention à recevoir (financement)	25 701 131,16 \$
Taxe scolaire à recevoir	1 106 181,71 \$
Débiteurs	2 382 166,51 \$
Stocks destinés à la revente	5 753,90 \$
Frais reportés aux dettes	229 431,00 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	33 088 608,66 \$
PASSIFS	
Emprunts à court terme	5 000 00,00 \$
Créditeurs et frais courus à payer	8 760 217,76 \$
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	500 780,15 \$
Revenus reportés	22 055,32 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	3 171 952,43 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	61 750 000,00 \$
TOTAL DES PASSIFS	79 205 005,66 \$
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(46 116 397,00) \$
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles	52 087 755,64 \$
Stocks de fournitures	252 851,72 \$
Frais payés d'avance	835 725,37 \$
TOTAL ACTIFS NON FINANCIERS	53 176 332,73 \$
SURPLUS DE L'EXERCICE	2 278 648,11 \$
SURPLUS ACCUMULÉ AU 30 JUIN 2009	4 781 287,62 \$
SURPLUS ACCUMULÉ À LA FIN	7 059 935,73 \$



LES SERVICES

Services éducatifs jeunes

Services de l'enseignement

Les services de l'enseignement comprennent l'éducation préscolaire ainsi que l'enseignement primaire et secondaire. Leur mission est de s'assurer de la mise en oeuvre du Programme de formation de l'école québécoise. Par différentes formations, des conseillers pédagogiques soutiennent les équipes-écoles dans l'implantation du Renouveau pédagogique. En plus du volet pédagogique, le personnel des Services éducatifs régit l'ensemble de l'organisation scolaire en ce qui a trait, notamment, aux effectifs scolaires, au calendrier scolaire, aux services dispensés dans les écoles, aux critères d'inscription et aux programmes d'établissement.

Faits saillants
 L'équipe des Services éducatifs a contribué étroitement à l'élaboration et à l'écriture de la convention de partenariat entre la commission scolaire et le MELS.
 Dans le cadre de la « Mesure de sensibilisation en entrepreneuriat », 26 % de la clientèle scolaire du secteur des jeunes s'est inscrite au volet « Entrepreneuriat étudiant ».

Services complémentaires et particuliers



Les services complémentaires coordonnent l'implantation des quatre programmes (soutien, vie scolaire, aide, promotion et prévention) et supervisent les services professionnels et techniques en soutien aux élèves à risque, handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Les services particuliers réfèrent aux services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française ainsi qu'aux services d'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier.

Doris Girard, directrice

Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Ce service regroupe les secteurs de la formation générale des adultes, de la formation professionnelle et du Service aux entreprises. Le Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle assure un rôle de coordination, de soutien, de conseil, de développement et d'innovations pédagogiques à ses différents centres. Il a également la responsabilité du Service d'accueil et référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA).

Faits saillants

Regroupement des quatre centres d'éducation des adultes (CÉA) sous une même direction.

Construction du Centre de formation et de transfert technologique sur les pratiques forestières du CFP Dolbeau-Mistassini.

Obtention de contrats pour la formation de deux comités de reclassement pour les travailleurs de la scierie d'Abitibi-Bowater du secteur Roberval et de la papetière de Dolbeau.

Volet pédagogique

Ils veillent à l'application du régime pédagogique et des programmes d'études dont les créneaux touchent la foresterie, la métallurgie, la transformation des produits forestiers, la mécanique, la machinerie lourde, le transport lourd forestier, l'informatique et le développement organisationnel et dans d'autres secteurs, en collaboration avec d'autres commissions scolaires.

Service aux entreprises

Ayant à coeur de contribuer au développement des forces économiques environnantes par la formation de la main-d'oeuvre, le Service aux entreprises de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe activement au développement des entreprises de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean par son implication dans l'amélioration des compétences des travailleurs. À la suite d'une analyse des besoins de l'entreprise, le Service aux entreprises propose des solutions en matière de formation, de services-conseils et de communication. Son rayonnement se situe sur les plans local, régional et provincial dans différents créneaux.



Michel Tremblay, directeur



Service du secrétariat général et des communications

Faits saillants

Organisation de trois soirées de formation destinées aux membres des conseils d'établissement des écoles, dont une réservée aux présidents.

Rapatriement de trois voûtes documentaires vers une voûte principale et le transfert de tous les dossiers des ressources humaines dans deux locaux spécialisés.

Création et diffusion du Guide de référence pour des communications efficaces.

Développement du WEB 2.0 : Page Facebook, compte Twitter et album de photos sur Flickr.

Le Service du secrétariat général et des communications se préoccupe du bon fonctionnement administratif et assiste la direction générale dans ses fonctions de coordination entre les paliers politique et administratif. Ce service a également la responsabilité de l'ensemble des activités et programmes reliés à la vie corporative de la commission scolaire.

Le secrétaire général reçoit les plaintes exprimées par les parents ou les élèves adultes concernant les activités et les services touchant la vie dans les établissements, les services de transport, le classement des élèves, etc. Le service des archives est également sous sa responsabilité.



Mario Lavoie, directeur

Service des ressources humaines

L'équipe du Service des ressources humaines a la responsabilité de l'ensemble des activités et des programmes relatifs à la dotation, à l'évaluation, aux relations de travail, à la rémunération, à la classification et aux avantages sociaux ainsi qu'à la santé et à la sécurité au travail.

De nombreux projets et activités liés au perfectionnement, à la formation et au développement des ressources humaines relèvent également du Service des ressources humaines de même que la planification de la main-d'oeuvre, la gestion de la présence au travail, la mobilisation des ressources humaines ainsi que le développement organisationnel.

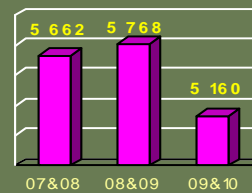


François Jeanrie, directeur

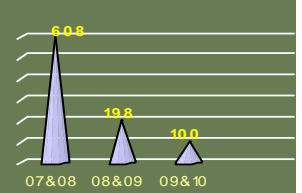
Faits saillants

Diminution, en nombre de jours, de l'absentéisme en assurance-salaire et en lésions professionnelles.

Assurance-salaire



Lésions professionnelles



Publication de nos offres d'emploi sur certains réseaux sociaux tels Facebook et Twitter, afin de faire connaître nos besoins en recrutement.

Services de l'informatique, du transport scolaire et de la reprographie

Faits saillants

Implanter un accès Internet dédié aux élèves et aux enseignants.

Implantation de 70 ensembles de robotique pour l'aide technologique à l'enseignement.

Installer certains segments de réseau en sans fil sécurisé.

Faits saillants

Instaurer une nouvelle Directive sur les critères d'admissibilité pour des places vacantes dans l'autobus.

Implanter le nouveau logiciel Geobus pour la gestion de l'ensemble du transport scolaire.

Le Service de l'informatique élabore le plan de développement en informatique et coordonne les activités qui y sont liées ainsi que celles relatives à l'exploitation des systèmes informatisés, au fonctionnement et à l'entretien du parc informatique, aux ententes de services, aux technologies de l'information, à la bureautique, à la réseautique et aux télécommunications, notamment la téléphonie.

Il doit entre autres participer à la mise en place d'une veille technologique appropriée aux besoins de l'organisation et contribuer à la réalisation technique de projets novateurs favorisant le développement des applications pédagogiques par ordinateur.

Transport scolaire

Le Service du transport scolaire contribue à la mission éducative de la commission scolaire en rendant accessible, à la clientèle jeune de son territoire, l'ensemble des services éducatifs. Son principal objectif est d'assurer un transport sécuritaire et efficace aux élèves admissibles à celui-ci.



Stéphane Bilodeau, directeur



Services des ressources financières et matérielles

Service des ressources financières

Ce service assure la coordination de l'ensemble des activités et des programmes reliés à la gestion des ressources financières de la commission scolaire, notamment la gestion budgétaire et les systèmes financiers, la planification et la gestion de la taxe scolaire, la préparation et la normalisation des états financiers, la comptabilité, la gestion de la trésorerie et l'élaboration ainsi que la supervision des contrôles internes à incidence financière. Le Service des ressources financières voit à ce que la commission scolaire bénéficie du maximum de revenus disponibles provenant des ministères, organismes ou autres sources. Il développe et fournit des outils de gestion financière adaptés aux besoins des établissements et des autres unités administratives, favorisant ainsi la gestion optimale des ressources financières.



Service des ressources matérielles

Ce service a la responsabilité de tous les bâtiments de la commission scolaire et voit à l'entretien et à l'aménagement du parc immobilier. L'entretien des terrains, les cafétérias, le courrier interne et l'aspect administratif des services de garde sont également sous la gouverne de ce service.

Jacques Martel, directeur

Faits saillants

En plus d'avoir mis en place une organisation scolaire qui favorise la réussite de tous les élèves, par l'offre de services auxquels ils ont droit, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a réalisé d'importantes économies en termes de dépenses administratives de fonctionnement. Une résorption des dépenses de près d'un tiers de million qui s'explique par des économies faites au niveau de la rémunération du personnel de gestion et de bureau, la restructuration des services administratifs, la fermeture de deux centres administratifs et des frais de déplacement.

Faits saillants

En 2009-2010, les dépenses d'investissement ont atteint 9 777 779 \$. Ce montant a été financé par des allocations du MELS (9 093 358 \$) et par d'autres sources de financement (684 421 \$).

Embellissement des cours d'école	204 226 \$	Projet d'efficacité énergétique	680 457 \$	Acquisition de manuels scolaires	293 096 \$
<u>Remplacement de la fenestration</u>		<u>Réfection des gymnases</u>		<u>Remplacement des chaudières</u>	
- Jolivet	4 787 \$	- Jean-Dolbeau	69 649 \$	- Cité étudiante	228 074 \$
- Notre-Dame-de-Lourdes	258 956 \$	- Polyvalente de Normandin	488 177 \$	<u>Matériel, appareillage et outillage</u>	
- Jean-Dolbeau	480 814 \$	- Polyvalente des Quatre-Vents	355 189 \$	- Capitalisables	2 094 746 \$
- Benoît-Duhamel	24 886 \$	- Cité étudiante	158 927 \$	- Non-capitalisables	361 928 \$
- Secondaire Des Chutes	19 878 \$	<u>Éthique et culture religieuse</u>		85 615 \$	
<u>Réfection de toiture</u>		<u>Réaménagement des salles de toilette</u>		Centre de formation et de transfert technologique sur les pratiques forestières	
- Sainte-Hedwidge	43 970 \$	- Jeanne-Mance	7 104 \$	Nouvelles technologies de l'information et de la communication	
- L'Arbrisseau	44 594 \$	- Benoît-Duhamel	6 038 \$	304 513 \$	
- Boisjoli	98 472 \$	- Sainte-Marie	6 252 \$		
- Des Deux-Lacs	240 954 \$				
- Maria-Goretti (fenestration et toiture)	237 640 \$				
- CÉA Le Retour	117 191 \$				
- Notre-Dame-des-anges	208 246 \$				
- Hébert	242 855 \$				

* Des coûts moindres en entretien et en consommation énergétique qu'auparavant résultent de la mise à niveau des bâtiments du réseau immobilier de la commission scolaire.*



CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a adopté le règlement numéro 2 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des commissaires, et ce, conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. i-13.3).

1.0 PRÉAMBULE

Le présent règlement tire ses fondements des considérations suivantes :

- 1.1 La gestion d'un organisme public, telle une commission scolaire, implique l'établissement et le maintien d'un lien de confiance avec la population;
- 1.2 Les commissaires œuvrant au sein d'une commission scolaire sont responsables d'un ensemble de décisions qui sont déterminantes pour la qualité des services d'instruction et de formation offerts à une population d'élèves;
- 1.3 L'exercice de ce rôle de décideurs a ceci de particulier que les citoyens s'attendent au respect de certaines valeurs communes de la société québécoise;
- 1.4 Le 20 mars 1997 était sanctionné, par le gouvernement du Québec, le projet de loi 131 qui crée, entre autres, l'obligation pour divers organismes du secteur de l'éducation de se doter de normes d'éthique et de déontologie applicables à leurs administrateurs;
- 1.5 Cette même loi ajoute précisément des articles à la Loi sur l'instruction publique qui ont pour effet d'obliger chaque conseil des commissaires à adopter, par règlement, un code d'éthique et de déontologie qui doit s'appliquer aux commissaires (art. 175.1, 175.2 et 175.3);
- 1.6 Les articles 324 et 325 du Code civil du Québec précisent un cadre général sur l'éthique et obligent un commissaire à éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts;
- 1.7 L'article 306 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit un certain nombre de situations ne constituant pas des cas d'inhabilité;
- 1.8 L'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le commissaire qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise ou un contrat mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la commission scolaire peut dénoncer son intérêt par écrit et s'abstenir de participer au débat et à toute décision sur le sujet dans lequel il a un intérêt.

2.0 OBJECTIFS

- 2.1 D'assurer une crédibilité à la fonction de commissaire et une transparence dans la gestion des affaires de la commission scolaire;
- 2.2 De servir de cadre de référence aux commissaires dans l'exercice de leurs fonctions en déterminant des normes de conduite en conséquence;
- 2.3 De maintenir et d'améliorer l'image des commissaires auprès de la clientèle, du personnel, de la population et des autres intervenants;
- 2.4 De favoriser une adhésion collective aux valeurs exprimées.

3.0 DÉFINITIONS

- 3.1 **Commission** : désigne la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;
- 3.2 **Commissaire** : englobe également les commissaires représentant les membres du comité de parents;
- 3.3 **Éthique** : ensemble de valeurs destinées à aider à développer un jugement sûr lors de décisions à prendre ou lors de comportements à adopter;
- 3.4 **Conflit d'intérêts** : l'on parlera de conflit d'intérêts lorsqu'une situation se présente où le commissaire qui participe à la prise de décision risque d'avoir à choisir entre son intérêt personnel et celui de la commission scolaire.

4.0 CADRE D'APPLICATION

- 4.1 Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique particulièrement dans les rapports entre les commissaires, entre un commissaire et un gestionnaire, entre un commissaire et un citoyen ou un organisme, entre un commissaire et tout intervenant;

- 4.2 Le présent code s'applique en tout temps, que ce soit lors d'une séance de travail ou en dehors de ces occasions.

5.0 DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES COMMISSAIRES

La plupart des principes énoncés ci-après relèvent du simple bon sens ou encore font appel au sens naturel de la justice et de l'honnêteté.

5.1 Les devoirs généraux

- 5.1.1 Le commissaire participe avec assiduité à toutes les sessions du conseil des commissaires et/ou du comité exécutif et se conforme aux règles du code de procédure d'assemblée délibérante de la commission;
- 5.1.2 Le commissaire qui ne peut participer à une session ordinaire ou extraordinaire motive son absence auprès de son président ou du secrétaire général;
- 5.1.3 Le commissaire évite toute situation qui pourrait le mettre en conflit d'intérêts;
- 5.1.4 Le commissaire s'assure d'avoir l'information nécessaire à la prise de décision;
- 5.1.5 Le commissaire doit respecter les règlements et politiques établis par la commission;
- 5.1.6 Le commissaire doit s'abstenir de toute forme de discriminations notamment celles basées sur l'âge, le sexe, l'ethnie, la fortune, la religion, le handicap, les liens parentaux, etc.

5.2 Relations avec les pairs

- 5.2.1 Le commissaire traite ses collègues avec respect et courtoisie;
- 5.2.2 Le commissaire est solidaire, en tout temps, des positions prises par les instances décisionnelles de sa commission;
- 5.2.3 Le commissaire s'interdit de critiquer publiquement les autres commissaires;
- 5.2.4 Le commissaire se montre compréhensif envers ses collègues et consent à les aider au besoin.
- 5.2.5 Le commissaire évite de surprendre la bonne foi d'un collègue ou de se rendre coupable d'un abus de confiance;
- 5.2.6 Le commissaire exerce ses fonctions dans un esprit de collégialité.

5.3 Relations avec les employés

- 5.3.1 Le commissaire traite chacun des « cas à l'étude » avec équité et justice;
- 5.3.2 Le commissaire sait écouter les doléances des employés dans le plus grand respect, sans toutefois se poser en juge ou faire de l'ingérence au niveau du fonctionnement interne de la commission;
- 5.3.3 Le commissaire sait reconnaître les mérites des employés et évite tout propos qui pourrait les discréditer;
- 5.3.4 Le commissaire prend toutes ses décisions en fonction d'assurer les meilleurs services possibles aux élèves.

5.4 Relations avec la commission

- 5.4.1 Dans la mesure du possible, le commissaire se rend disponible pour participer à des comités de travail ou à des activités des élèves;
- 5.4.2 Le commissaire doit se rappeler qu'il est le premier répondant des décisions prises par son conseil des commissaires et son comité exécutif;
- 5.4.3 Le commissaire est bien conscient que son mandat de commissaire trouve toute sa force légale au moment où il siège en conseil des commissaires ou en comité exécutif, alors que son président conserve ses pouvoirs et ses droits en tout temps pendant la durée de son mandat;
- 5.4.4 Le commissaire se doit de respecter le secret de tout renseignement de nature confidentielle obtenu dans l'exercice de son mandat.



5.4.5 Le commissaire doit être loyal et agir avec intégrité, indépendance et de bonne foi au niveau des intérêts de l'organisation.

5.5 Relations avec le public

5.5.1 Le commissaire reconnaît que son rôle lui confère des responsabilités à l'égard du public et que ses relations avec celui-ci doivent être imprégnées de respect, de loyauté, de franchise et de transparence;

5.5.2 Le commissaire reconnaît que la nature de sa fonction lui crée l'obligation de vivre en citoyen exemplaire;

5.5.3 Le commissaire utilise un langage correct et respectueux qu'une société peut exiger d'un administrateur scolaire.

5.5.4 Le commissaire est à l'écoute de son milieu et doit agir au meilleur des intérêts du public avec diligence, compétence et impartialité;

5.5.5 Le commissaire a le pouvoir de faire une déclaration personnelle qu'il croit d'intérêt public. Le commissaire reconnaît que sa déclaration demeure personnelle s'il n'a pas reçu le mandat officiel d'intervenir au nom de l'ensemble des commissaires de la commission.

6.0 SITUATIONS DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

6.1 Chaque commissaire doit prendre les dispositions qui s'imposent pour éviter les conflits réels, potentiels ou apparents d'intérêts dans l'exercice de ses fonctions;

6.2 Chaque commissaire a l'obligation de dévoiler la nature de toute situation où il se trouverait en conflit d'intérêts directement ou indirectement en utilisant le formulaire à cet effet;

6.3 Une première déclaration est produite par chaque commissaire après l'entrée en vigueur du présent code ou après une entrée en fonction comme commissaire. Par la suite, le directeur général remettra au cours du mois de décembre de chaque année un nouveau formulaire prévu à cet effet. Cette information doit être mise à jour chaque fois qu'une nouvelle situation l'exige;

6.4 Ces déclarations sont remises au président du conseil des commissaires et acheminées par la suite au directeur général;

6.5 Toute nouvelle déclaration rend caduque la dernière, laquelle est retirée et remise à la personne concernée ou détruite;

6.6 Le vérificateur externe de la commission scolaire aura accès à toutes les déclarations;

6.7 Les transactions conclues, s'il y a lieu, entre des personnes morales et physiques apparentées et la commission scolaire s'effectuent dans le respect des normes comptables généralement reconnues:

- ◆ des articles 321 et suivants du Code civil du Québec;
- ◆ des articles 304 à 312 de la Loi sur les élections scolaires et les référendums dans les municipalités (tel que stipulé par l'article 176 de la Loi sur l'instruction publique);
- ◆ des articles 175.1 à 176 de la Loi sur l'instruction publique.

6.8 La notion de conflit d'intérêts peut être abordée sous les quatre volets suivants :

Au regard de l'argent

- ◆ avantages directs, pots-de-vin, cadeaux, marques d'hospitalité et autres avantages;
- ◆ utilisation à des fins personnelles de la propriété de l'organisme sous réserve des politiques et instructions existantes;
- ◆ relations contractuelles entre l'organisme et une organisation extérieure dans laquelle le commissaire possède un intérêt direct ou indirect.

Au regard de l'information

- ◆ utilisation à des fins personnelles ou trafic d'informations privilégiées.

Au regard de l'influence

- ◆ utilisation des attributs d'une charge pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'une tierce personne avec laquelle on est lié.

Au regard du pouvoir

- ◆ abus d'autorité y compris le traitement de faveur;
- ◆ le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité de l'organisme en ayant un comportement indigne ou incompatible avec les exigences de la fonction.

7.0 AUTRES DEVOIRS ET OBLIGATIONS APRÈS LA FIN DU MANDAT

Même après la fin de son mandat, un commissaire ne doit pas divulguer ou transmettre des informations obtenues confidentiellement, sauf si leur divulgation est requise par la loi ou s'il en va absolument des intérêts de la commission.

8.0 MÉCANISMES D'APPLICATION DU RÈGLEMENT

8.1 Un comité est chargé de l'application (surveillance, réponses aux plaintes et garantie de suivi) du code d'éthique et de déontologie pour les commissaires. Toute dérogation doit d'abord lui être signalée. Le cadre de référence précisé en 6.8 peut servir à identifier et à évaluer chaque situation problématique.

8.2 Formation et fonctionnement du comité d'examen

À chaque année scolaire, le conseil des commissaires forme un comité d'examen composé de trois commissaires ainsi que du directeur général qui coordonne les travaux du comité.

Deux commissaires sont alors désignés pour agir comme substitués.

8.3 Sanction

La loi prévoit, entre autres, les procédures en déclaration d'inhabilité à siéger à titre de commissaire (notamment l'article 21 de la Loi sur les élections scolaires, les articles 304 à 312 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités) de même que l'obligation de remettre la valeur de l'avantage reçu (notamment l'article 175.3 de la Loi sur l'instruction publique).

9.0 LA RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES

La rémunération et les autres bénéfices et avantages pouvant être accordés aux commissaires sont fixés par décret du gouvernement du Québec.

Les modalités relatives à la répartition du montant total disponible selon le décret sont décidées par le conseil des commissaires.

La commission définit, par politiques, les modalités relatives aux frais de voyage et de déplacement, aux frais liés à des activités de représentation et à tout gain obtenu en résultat d'une quelconque activité de représentation.

10.0 ACCESSIBILITÉ DU CODE D'ÉTHIQUE

Le code d'éthique et de déontologie est accessible au bureau du secrétaire général sis au 1950, boulevard Sacré-Cœur, à Dolbeau-Mistassini.

Le règlement peut être consulté sur le site Internet www.cspaysbleuets.qc.ca (sous la rubrique Règlements et politiques - Section 1200 - Direction administrative de la commission scolaire - Code d'éthique et de déontologie des commissaires).



DESCRIPTION DU LOGOTYPE

*L'enfant en plein épanouissement est au centre de deux demi-cercles;
symbole de l'encadrement apporté par le milieu scolaire.
Il s'élève vers l'étoile, se fixe un objectif.*

*L'étoile à quatre pointes représente la fusion de quatre commissions scolaires.
Les ouvertures des demi-cercles nous rappellent que l'enfant est de passage;
d'où il vient et où il s'en va...*

*Il prépare son avenir, c'est une étape importante dans son développement.
L'étoile représente la « couronne » du bleuet, l'excellence, la réussite.
Ce dernier est vert, parce que le fruit n'est pas encore mûr.
L'enfant est en pleine croissance, il est en devenir adulte.*

**LE RAPPORT ANNUEL 2009-2010
EST UNE PUBLICATION
DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
ET DES COMMUNICATIONS.**

Direction de service:
Mario Lavoie

Rédaction des textes :
Les responsables des unités administratives

Révision des textes, mise en page et coordination :
Marie-Claude Parent, conseillère en communication
Pauline Bouchard, agente d'administration

Impression :
Service du secrétariat général et des communications

**DANS LE PRÉSENT RAPPORT, LÀ OÙ LA FORME MASCULINE EST UTILISÉE,
C'EST SANS AUCUNE DISCRIMINATION ET UNIQUEMENT DANS LE BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.**



Au coeur de notre organisation

L'ÉLÈVE ET SON ENVIRONNEMENT



Siège social
828, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L5
Téléphone : 418-275-2332
Télécopieur : 418-275-6217

Centre administratif
1950, boulevard Sacré-Cœur
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2R3
Téléphone : 418-276-2012
Télécopieur : 418-276-8819

www.cspaysbleuets.qc.ca

Secteur Roberval

Écoles primaires :

- Benoît-Duhamel
- Sainte-Hedwige
- Des Deux-Lacs
- Boisjoli
- L'Arbrisseau
- Jolivent
- Notre-Dame

École secondaire :

- Cité étudiante

Centre de formation professionnelle :

- C.F.P. de Roberval-Saint-Félicien et le Service aux entreprises

Centre d'éducation des adultes :

- Centre L'Envol

Secteur Saint-Félicien

Écoles primaires :

- Hébert
- Mgr Bluteau
- Jeanne-Mance
- Pie XII
- Carrefour étudiant
- Maria-Goretti

École secondaire :

- Polyvalente des Quatre-Vents

Centre d'éducation des adultes :

- Centre Le Retour

Secteur Normandin

Écoles primaires :

- Sainte-Marie
- Sainte-Lucie
- Jean XXIII
- Saint-Lucien
- Notre-Dame-de-Lourdes

École secondaire :

- Polyvalente de Normandin

Centre d'éducation des adultes :

- Centre Henri-Bourassa

Secteur Dolbeau-Mistassini

Écoles primaires :

- Sainte-Thérèse
- Sacré-Coeur
- Hélène-Laliberté
- Bon-Pasteur
- La Source
- Les Prés Verts
- Saint-Louis-de-Gonzague
- Notre-Dame-des-Anges

Écoles secondaires :

- Secondaire Des Chutes
- Polyvalente Jean-Dolbeau et Le Tourmant

Centre de formation professionnelle :

- C.F.P. Dolbeau-Mistassini et le Service aux entreprises

Centre d'éducation des adultes :

- Centre Le Parcours